



Présentation de l'appel à projets Lékol'O – « Réduisons nos déchets organiques »

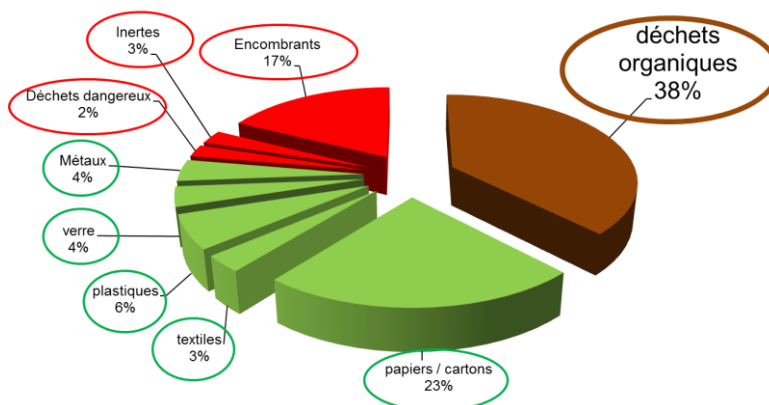
CONTEXTE	2
OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	3
<i>Planning prévisionnel.....</i>	<i>4</i>
<i>Remarque.....</i>	<i>4</i>
<i>Impact extra-scolaire du projet.....</i>	<i>4</i>
MOYENS MOBILISES.....	5
<i>Outils pédagogique</i>	<i>5</i>
<i>Moyens financiers.....</i>	<i>5</i>
Aide forfaitaire.....	5
Versement du solde	5
Conseils	5
Cas particulier	6
TCO	6
Services communaux.....	7
Intervenants pédagogiques gratuits (selon les disponibilités)	7
Coopération régionale.....	7
VISITES DE SITE.....	7
VALORISATION DES PROJETS SUR LE BLOG Lékol'O	8
<i>Les engagements des lauréats</i>	<i>8</i>
CRITERES DE SELECTION.....	8
CONCOURS DES PROJETS EXEMPLAIRES	9
BILAN DU PROJET.....	9
BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS OU DE DETAILS.....	10
ANNEXE	11
<i>Sites proposés pour les visites.....</i>	<i>11</i>

CONTEXTE

Dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique, la question de la gestion des déchets est essentielle. Avec l'évolution de notre consommation, notre production de déchets a considérablement augmenté ces dernières décennies.

S'est donc imposée la nécessité de collecter et traiter tous ces déchets. La circulation de camions de ramassage d'ordures est désormais quotidienne et, malgré l'instauration du tri sélectif, la majorité de nos déchets finit encore dans les centres d'enfouissement qui arrivent à saturation. Qui plus est, les budgets alloués à cette gestion des déchets sont les plus importantes dépenses des intercommunalités de l'île...limitant les budgets alloués à l'insertion professionnelle, l'action sociale ou économique de ces dernières.

Parmi ces déchets, sous nos latitudes tropicales, il y en a un type que l'on retrouve en majorité dans les déchets des ménages et assimilés (entreprises, restaurants, écoles, etc) : ce sont les déchets organiques. Les déchets organiques sont tous nos déchets de cuisine et restes de repas ainsi que nos déchets végétaux. Ils constituent près de 40% de tous les déchets que nous produisons



Répartition des déchets par matière à la Réunion
Source : Caractérisation des déchets MODECOM - 2006

A eux seuls, ils représentent 13 M d'€ de dépenses rien que pour le TCO. Soit le tiers des coûts de gestion des déchets de la collectivité.

Pourtant, ce type de déchets pourrait être géré assez facilement sur leur lieu de production. La pratique bien connue du compostage est un des leviers principaux, mais pas le seul. Lutter contre le gaspillage alimentaire, donner ses restes aux animaux ou aux poules, utiliser un lombricomposteur, pailler les plantations avec ses tontes de gazon et ses feuilles mortes sont autant de pratiques issues d'une longue liste qui permettent de limiter sa production de déchets, les transformer en ressources et faire des économies.

Pour combiner les efforts menés par la collectivité en faveur de cette réduction à la source des déchets organiques, dans le cadre de son « appel à projets Lékol'O », **la collectivité a fait le choix d'imposer cette année la thématique de la réduction des déchets organiques à tous les projets qu'elle financera.**

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Le TCO s'est fixé 3 objectifs pour cet appel à projets :

1. Qu'environ 1/3 des enfants scolarisés en primaire ait travaillé sur le cycle de la matière organique et les moyens de réduction à la source des déchets organiques (et de cette manière que leurs parents soient sensibilisés indirectement à la thématique).
2. Que les établissements ou classes qui répondent à l'appel à projets aient mis en place des actions concrètes : l'organisation de la récupération des déchets organiques, un moyen de les réduire ou transformer (compostage, lombricompostage, paillage, bokashi, poulailler, etc) et la réalisation d'une plantation pour utiliser la matière produite et « boucler » le cycle.
3. Valoriser les projets et ses acteurs avec la mise en ligne par le TCO d'un blog pédagogique, qui sera alimenté par les lauréats (enseignants et élèves) : l'objectif de ce blog sera de transmettre de l'information, proposer des ressources en ligne, partager des idées d'activités à réaliser en classe, décrire comment les lauréats utilisent telle ou telle solution, etc.



A l'échelle de l'établissement ou de la classe, cela signifie que chaque lauréat devra :

- ✓ Mettre en place une solution de réduction des déchets organiques et la faire fonctionner (exemple : un composteur, un lombricomposteur, un poulailler, des techniques de paillage, etc)
- ✓ Valoriser la matière produite dans une plantation (potager, endémique et indigène, ornementale) que ce soit en pleine terre ou en jardinière.
- ✓ Produire des photos des réalisations et de leur mise en œuvre et donner quelques informations sur le blog dédié à l'appel à projets.

Planning prévisionnel

mai-18	Lancement AP 2018/19	
juil-18	Fin des inscriptions AP 2018/19	
sept-18	Inscriptions définitives Annonce des lauréats	
oct-18	Passage en instances délibérantes de l'attribution d'une subvention aux écoles	Mise en œuvre appel à projets 2018/19
déc-18	Attribution subvention aux écoles	
juin-18	Fin du projet	
juil-19	Réception des bilans et versement du solde (date dépendant de la réception des bilans)	
août-19		

Remarque

Les établissements ayant déjà mis en place des pratiques en lien avec la réduction des déchets organiques dans leur établissement **pourront répondre afin de valoriser leur projet, l'améliorer ou aller au-delà en traitant** du gaspillage alimentaire par exemple (thème peu abordé mais parfaitement en lien avec la thématique).

Impact extra-scolaire du projet

Afin d'évaluer l'impact du projet au niveau des foyers des élèves. Le TCO souhaite connaître la part des foyers pratiquant le compostage ou prêt à s'engager à pratiquer le compostage. **Une enquête devra être réalisée** afin d'apporter des réponses à ces questions demandées dans le bilan du projet.

MOYENS MOBILISES

Outils pédagogique

Vos IEN et CPC vous recommandent le guide de l'enseignant clef en main « [Réduire mes déchets, nourrir la terre](#) ».

Il est [accessible librement](#) sur le site de l'association [Passerelles.info](#). Grâce aux soutiens de l'ADEME et de la DAAF, vous pouvez même l'obtenir gratuitement sur support papier en [vous inscrivant ici](#). Profitez en !

Moyens financiers

Aide forfaitaire

La subvention TCO pour mener le projet correspond à un forfait de 8€ par élève. Les postes de dépenses autorisées sont les frais de déplacements et les frais d'entrées des sites à visiter.

ATTENTION

- * Les moyens matériels ne sont pas financés. Pour les activités de jardin, le matériel nécessaire peut être intégralement issu de la récupération et/ou du prêt de certains outils de jardinage à des moments clés par les parents ou les services communaux (pioche, râteau, etc).
- * Les intervenants pédagogiques ne sont pas financés. Le guide pédagogique de l'association passerelle fournit assez d'éléments pour mener les projets sur la thématique.

Versement du solde

L'atteinte des « résultats attendus », présentés plus tôt, est une condition requise pour l'obtention de l'aide financière de la collectivité. En répondant à l'appel à projets, vous vous engagez à :

1. mettre en place un moyen de récupérer et réduire les déchets organiques,
2. valoriser ces déchets transformés dans une plantation,
3. alimenter le blog associé.

Sans résultats, il n'y aura pas de versement du solde voire récupération des sommes allouées.

Conseils

Pour alléger le coût des visites :

- Une sélection de sites (non exhaustive) vous est proposée. Tous les sites se situent dans l'ouest de l'île pour des raisons économiques et environnementales (le transport est le plus

gros producteur de gaz à effet de serre à la Réunion). Certains des sites proposés sont gratuits.

- Utiliser un bus pour plusieurs classes permet de limiter le coût de transport.

A noter : Le Conseil Général a créé une "dotation de transport" destinée à faciliter l'accès aux équipements culturels départementaux. Ce fonds est destiné aux écoles primaires et collèges pour l'organisation d'une visite pédagogique dans un équipement culturel départemental et les espaces naturels sensibles.

Cas particulier

Les établissements ayant réussi à mobiliser d'autres sources de financement que la subvention TCO, sur les postes de dépenses financés par le TCO (transport et visite de site), pourront prétendre à des dépenses en équipements ou intervenants pédagogiques. Chaque demande devra être argumentée, accompagnée d'un devis et envoyée à l'adresse mél.courrier@tco.re.

TCO

Le TCO mettra à disposition des lauréats, à titre gracieux :

- ❖ un [composteur](#) (si l'établissement n'en est pas doté)
- ❖ un [lombricomposteur](#) ou un système [bokashi](#)*, dans la limite des stocks disponibles.

* *Le bokashi est un procédé de fermentation des déchets organiques. Il consiste à imiter le principe de la lactofermentation dans un bac hermétique sans air. Le bokashi ne dégage pas d'odeurs et peut être réalisé dans une classe. Plus d'informations ici : <http://le-jardin-nourricier.net/bokashi/> et là : <https://www.ekopedia.fr/wiki/Bokashi>*

- ❖ des interventions pédagogiques des médiateurs à la demande via notre site internet : <http://www.tco.re/espace-pedagogique/formulaire-de-demande-danimations>
- ❖ l'accès aux sites de traitement de déchet (plateforme de compostage et de broyage, espace de jardin lointan au niveau du centre de tri des déchets) : <http://www.tco.re/espace-pedagogique/formulaire-de-demande-de-visites>



Services communaux

S'ils sont prévenus suffisamment tôt, ils pourront, dans différentes mesures selon les communes, assurer du prêt de matériel, fournir du matériel adapté, aider à l'aménagement de l'espace jardin, fournir des plants, etc. Rapprochez-vous des services vie éducative pour connaître l'offre dans votre commune.

Intervenants pédagogiques gratuits (selon les disponibilités)

- ONF
- Parc National
- Médiateurs du TCO

Coopération régionale

Dans le cadre de la coopération décentralisée entre le TCO et la commune urbaine de Sainte-Marie (MADAGASCAR), il a été proposé, en lien avec le Rectorat de La Réunion et la Circonscription scolaire (Cisco) de l'île Sainte-Marie, de développer des jumelages scolaires axés sur des projets d'éducation au développement durable.

Pour ce faire, le TCO souhaite s'appuyer sur son appel à projets Lekol'O à destination des scolaires du primaire et lui donner une dimension internationale.

Les établissements intéressés sont invités à indiquer dans leur formulaire de candidature leur volonté de s'inscrire dans cette démarche d'échanges avec l'île Sainte-Marie.

A Madagascar, les échanges avec les établissements scolaires seront suivis et coordonnés par l'animateur d'éducation à l'environnement du Département Réunion mis à disposition de la Cisco.

Pour plus de renseignements, les établissements peuvent contacter la mission coopération décentralisée du TCO (cooperation@tco.re)

VISITES DE SITE

Voir annexe la liste des sites proposés

En annexe, vous trouverez une sélection de sites (non exhaustive) qui vous est proposée.

ATTENTION

Si l'établissement ou la classe choisit un site qui n'apparaît pas dans le listing proposé, il/elle devra justifier de l'intérêt pédagogique de cette visite, en lien avec la thématique de la réduction des déchets organiques.

VALORISATION DES PROJETS SUR LE BLOG Lékol'O

Afin de valoriser les projets auprès du grand public, le TCO a développé un blog autour de l'appel à projets Lékol'O. Ce blog, alimenté par les lauréats, permettra de disposer d'une fiche descriptive pour chacun des projets, d'en suivre l'évolution, de mettre en avant le travail pédagogique et d'observer les réalisations des autres lauréats.

Les articles des lauréats, des idées d'actions, des données sur les déchets à la Réunion et d'autres informations utiles pour mener à bien les projets seront disponibles sur ce blog

Les engagements des lauréats

Chaque participant s'engage à alimenter et tenir à jour ce blog. Parmi les informations à fournir il y aura :

La fiche descriptive en ligne de chaque projet Lékol'O

Il s'agit de la présentation générale du projet et de l'établissement ou de la classe, complétée de photos d'illustrations libre (exemple : photos des participants, de l'établissement ou de l'espace au sein de l'établissement concerné par le projet, ...).

Les articles du blog

Chaque lauréat devra publier au minimum 3 articles multimédias sur le blog (rem : chaque article doit avoir au moins une image d'illustration photo(s) et ou vidéo(s)).

Les articles devront traiter de :

- La solution de traitement des déchets organiques mise en place.
- Le type de plantation choisi.
- La visite du ou des sites réalisées.

Les articles pourront aussi aborder la vie du projet, l'opinion des participants (sous forme d'interview par exemple), les échanges partenariaux, les problématiques rencontrées et les solutions apportées et toutes autres informations jugées intéressantes.

CRITERES DE SELECTION

L'enveloppe par élève est un forfait. Si nous recevons plus de projets que le budget dont nous disposons, une sélection s'opèrera entre les différents projets. Les critères appliqués à cette sélection seront les suivants :

- ❖ Les projets d'établissement seront priorisés par rapport au projet de classe.
- ❖ Les projets s'intégrant à une démarche de labellisation (éco-école ou ecolabel E3D)
- ❖ La description détaillée du projet (formulaire de candidature)

- ❖ La volonté de pérenniser les réalisations et d'intégrer ce fonctionnement à l'école (collecte des fruits à la récré, utilisation du jardin comme support pédagogique par exemple)
- ❖ Les moyens mis en œuvre pour toucher les parents d'élèves
- ❖ La reproductibilité des projets
- ❖ Les réalisations proposés et les partenariats mobilisés
- ❖ La participation à un projet de coopération
- ❖ La qualité des informations fournies au travers du blog et du bilan

CONCOURS DES PROJETS EXEMPLAIRES

Afin de récompenser les établissements ou classes qui auront réussi à produire un projet exemplaire (intégration du compostage au fonctionnement de l'école, jardin pédagogique de qualité et autres actions allant au-delà des objectifs à atteindre), une enveloppe de 600€ sera octroyée à chacun des 3 meilleurs projets.

Les membres du jury seront composés d'élus et techniciens du TCO ainsi que de représentants du Rectorat et de l'Education Nationale.

BILAN DU PROJET

Le bilan du projet devra inclure à minima les éléments ci-dessous :

- Descriptif des actions menées
- Indicateurs de résultats (joindre une photo pour chaque réalisation)
- Mise en œuvre d'un moyen de réduction ou traitement des déchets organiques
- Mise en œuvre d'un jardin/jardinière pour valoriser la matière organique produite
- Nombre de parents d'élèves impliqués dans le projet
- Nombre de foyers d'élèves déclarant faire du compost ou déclarant s'engager à faire du compost (avant et après le projet)
- Estimation du poids de déchets organiques détournés par l'opération (organisation d'une pesée sur une semaine * nb d'actions de collecte).

Un modèle de bilan sera envoyé via le blog.

Amélioration de l'appel à projets :

N'hésitez surtout pas à nous faire remonter en cours d'année et lors des bilans des propositions visant à améliorer l'appel à projets Lékol'O pour les années suivantes.

BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS OU DE DETAILS

Contactez Jacques Potier à la Direction Environnement du TCO

0262 32 31 46 / 0692 099 098

jacques.potier@tco.re

ANNEXE

Sites proposés pour les visites

Cette liste n'est pas exhaustive.

Type	visites de sites	Commune	Renseignements	Coût	Commentaires
Ferme pédagogique	Domaine du coco	St-Leu	https://www.domainepointedeschateaux.fr/ferme-p%C3%A9dagogique/	8€ / personne	Fiche pédagogique sur le site internet du domaine des cocos : Cf Atelier planteur (réutilisation de la matière organique) ou atelier coco (exploitation de toutes les ressources du palmier)
Ferme pédagogique	Bois de lait	St-Leu	https://www.facebook.com/Ferme-biologique-des-bois-de-lait-284445905014656/	Payant	
Ferme pédagogique	Kan des marron	St-Paul	https://www.facebook.com/Kan-des-marrons-116793131807823/ https://www.reunion.fr/planifier/a-voir-a-faire/sites-de-visite/kan-de-marrons-558647 https://vimeo.com/206577331	8€ / personne	
Gestion déchets	Plateforme de Compostage	le port	http://www.tco.re/espace-pedagogique/visite-de-sites-de-traitement-des-dechets	Gratuit	Gestion des flux de déchets végétaux et transformation en compost (interdit aux maternelles)
Jardin botanique	Cbnm	St-Leu	http://www.cbnm.org	Gratuit	Atelier spécifique (les trésors de la litière + réalisation de semis pour ramener à l'école) Fiche pédagogique jointe en téléchargement sur notre site internet
Jardin pédagogique	Ô jardin de Paulo	St-Paul	https://www.facebook.com/ojardindepaulo/	Payant	Tarif à voir selon le nombre d'enfants
Jardin pédagogique	Thibère	St-Paul		Payant	

Service communal	Pépinière	Le Port	Service communal (environnement ou vie éducative)	Gratuit	Possibilité d'observer la production de plants. Faire des demandes spécifiques pour organiser la récupération de certaines plantes pour la plantation de l'école
		St-Paul			
		St-Leu			
		La Possession			
		Trois-Bassins			
Jardin pédagogique	Fleur Jaune	La Possession	Association An Gren Kouler: 0692 519 499 solaemilie.agk@gmail.com	4€/élèves	Fiche pédagogique jointe en téléchargement sur notre site internet
Jardin pédagogique	Moulin Joli	La Possession			
Jardin pédagogique	Jardin Zup 4	le port			
Jardin pédagogique	Kaz kabar	St-Paul		?	
Jardin pédagogique	Kaz Maron	St-Paul	Association Kaz Maron: 692479279 692922787 baudrasmarie@gmail.com	100€/classe	Fiche pédagogique jointe en téléchargement sur notre site internet
Jardin pédagogique	Arboretum du lycée agricole de St-Paul	St-Paul	François VAN MEERHAEGHE dit « François Le Jardinier » 0692 289 346	?	